

# Rapport phytosanitaire viticole

## Canton de Vaud

### 2025



Conseillers viticoles Proconseil

Florian Favre, Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard



<b>1. Phénologie des 10 derniers millésimes (Chasselas) dans le canton de Vaud</b>	<b>2</b>
<b>2. Maladies fongiques</b>	<b>2</b>
Mildiou	2
Oïdium	3
Botrytis et pourriture acide	3
Black-rot	3
Rougeot	4
Maladies du bois : esca et eutypiose	4
Anthracnose	4
<b>3. Insectes</b>	<b>4</b>
Drosophila suzukii	4
Vers de la grappe	4
Thrips	4
Cet insecte est fréquent, mais ses populations restent généralement bien en dessous des seuils de tolérance	4
Cicadelle verte	4
La cicadelle verte est largement répandue et ses larves sont facilement observables en début de saison. Les symptômes restent ponctuels et ne sont jamais problématiques	4
Noctuelles et boarmies	4
Pyrale, cochenilles et phylloxéra gallicole	5
Autres insectes	5
<b>4. Acariens</b>	<b>5</b>
Acariose et érinose	5
Araignées rouge et jaune	5
<b>5. Jaunisses à phytoplasmes et viroses</b>	<b>5</b>
Flavescence Dorée ( <i>Candidatus phytoplasma vitis</i> )	5
Autres jaunisses à phytoplasmes (bois noir)	5
Dégénérescence infectieuse et autres viroses	5
<b>6. Adventices et herbicides</b>	<b>5</b>
<b>7. Vertébrés</b>	<b>6</b>
Campagnols	6
Oiseaux	6
<b>8. Accidents climatiques</b>	<b>6</b>
Echaudage, chaleur et sécheresse	6
Grêle	6
Gel	6
<b>9. Accidents physiologiques</b>	<b>6</b>
Folletage, blocage et éclatement de baies	6
Coulure	6
<b>10. Auxiliaires</b>	<b>7</b>
Typhlodromes	7
Autres auxiliaires	7



## 1. Phénologie des 10 derniers millésimes (Chasselas) dans le canton de Vaud

Millésime	Date de débourrement (BBCH09)	Date de floraison (BBCH65)	Durée débourrement-floraison (jours)	Date de début des vendanges
2025	10 avril	12 juin	63	25 septembre
2024	28 mars	18 juin	82	3 octobre
2023	13 avril	14 juin	62	27 septembre
2022	15 avril	4 juin	50	14 septembre
2021	7 avril	21 juin	71	6 octobre
2020	7 avril	8 juin	62	21 septembre
2019	16 avril	23 juin	68	3 octobre
2018	17 avril	5 juin	49	12 septembre
2017	4 avril	10 juin	67	19 septembre
2016	15 avril	26 juin	72	7 octobre
2015	19 avril	10 juin	52	18 septembre
<b>Moyenne décennie (2015 à 2024)</b>	<b>11 avril</b>	<b>14 juin</b>	<b>64</b>	<b>22 septembre</b>

Date la plus précoce

Date la plus tardive

En 2025, le débourrement se situe dans la moyenne décennale, tout comme la floraison. La durée entre le débourrement et la date de floraison est tout à fait dans la moyenne.

## 2. Maladies fongiques

### Mildiou

La maturité des oospores a été atteinte à Agroscope (Changins) dès le 8 avril avec un potentiel de germination assez élevé. Les suivis dans les cantons, notamment via des tubes préparés et stockés dans le Chablais ont confirmé la maturité des oospores dès le 15 avril.

Les premières taches d'huile ont été observées début mai, dans le Chablais, secteur précoce. Des infections primaires isolées ont bien eu lieu mi-avril. A partir de mi-mai, l'observation de taches isolées se généralise.

Les pluies régulières du mois de mai ont entraîné plusieurs cycles de contamination. L'augmentation de la pression s'effectue de manière linéaire en mai-juin en fonction des précipitations, dont les cumuls atteignent rapidement les 20 mm et le lessivage des produits de contact.



Les symptômes ont été en augmentation jusqu'à la floraison, alors que la sensibilité est maximale et les précipitations multiples.

Le régime de précipitations s'est calmé en deuxième partie de saison ce qui a permis de maîtriser globalement la protection. La pression, dans certains secteurs, a été entretenue par l'humidité issue de la rosée matinale sur les jeunes feuilles. Des précipitations orageuses ont fait varier la pression localement mais la maladie a été globalement bien maîtrisée.

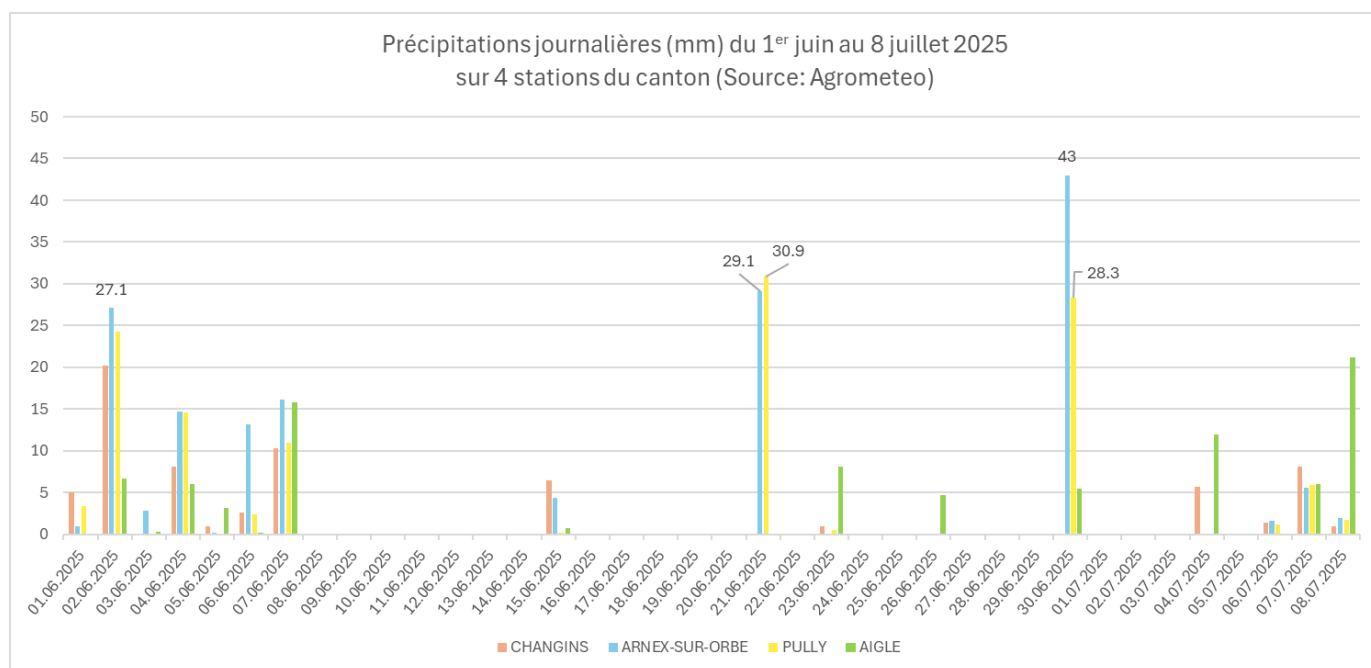


Figure 1: Précipitations journalières (mm). Source: Agrometeo

## Oïdium

La vigne a atteint le stade phénologique sensible vers mi-mai. Les premiers symptômes ont été observés dans les zones les plus sensibles dès la troisième semaine de mai. L'observation de symptômes isolés se généralise autour de la floraison. La situation est globalement maîtrisée, malgré des conditions météo favorables. Le risque est relativement fort et à son maximum à mi-juin. La situation plutôt calme du début du mois de juillet permet un arrêt de la protection à la mi-juillet dans les zones indemnes de tous symptômes.

## Botrytis et pourriture acide

Cette année, une forte pression botrytis et de pourriture acide ont été observées, en raison des précipitations importantes du mois de septembre, au cours de la maturation des raisins. La météorologie des quelques jours précédant les vendanges (chaud et précipitations quotidiennes pendant 9 jours) provoque des dégâts importants sur les cépages les plus sensibles et nécessite parfois une vendange anticipée.

## Black-rot

En 2025, la pression a été modérée. Les deux périodes caniculaires sèches de juin et mi-juillet ont passablement handicapé la maladie.



## Rougeot

Aucun symptôme de rougeot relevé.

## Excoriose

Expression plutôt forte cette année. Le mois d'avril fortement arrosé a profité à l'installation de la maladie. De nombreux symptômes ont été visibles. En viticulture biologique, cette maladie s'installe durablement et la succession de printemps pluvieux est dommageable pour les vignes cultivées en taille courte.

## Maladies du bois : esca et eutypiose

Fréquence moyenne des symptômes.

## Anthracnose

Aucune observation signalée en 2025.

### 3. Insectes

#### Drosophila suzukii

Les observations des baies dans le réseau de suivi ont démarré le 18 août. Le seuil de 4% de baies observées présentant des pontes a été dépassé dès le 25 août sur cépage sensible dont l'état était dégradé par un épisode de grêle. Les pontes observées sont probablement en partie issues de drosophiles communes. Dès la semaine suivante, les seuils de pontes de drosophile suzukii ont été dépassés sur plusieurs parcelles d'observation. La pression des drosophiles en général a été importante au mois de septembre avec des précipitations journalières.

#### Vers de la grappe

Sept sites de piégeage, non couverts par des dispositifs de confusion sexuelle, ont été mis en place sur le canton en 2025. Les pièges ont été installés la semaine du 7 avril et les capsules ont été changées pour la seconde génération la semaine du 16 juin.

Aucune *Cochylis* n'a été piégée. Seuls 13 eudémis ont été piégés sur tous les pièges et toute la saison de surveillance, uniquement sur 2 sites (un à Lavaux et l'autre sur La Côte). La première capture a eu lieu le 18 avril.

#### Thrips

Cet insecte est fréquent, mais ses populations restent généralement bien en dessous des seuils de tolérance

#### Cicadelle verte

La cicadelle verte est largement répandue et ses larves sont facilement observables en début de saison. Les symptômes restent ponctuels et ne sont jamais problématiques.

#### Noctuelles et boarmies

La phénologie de début de saison a progressé rapidement à la faveur de températures relativement élevées ce qui a réduit fortement la période à risque pour ces mange-bourgeons



## **Pyrale, cochenilles et phylloxéra gallicole**

Les populations de ces ravageurs sont toujours bien en dessous du seuil de tolérance et ils ne causent pas de problématique dans les différentes parcelles du canton.

## **Autres insectes**

Dans le canton de Vaud, les premières captures de *Popillia Japonica* ont eu lieu cette année au niveau de trois sites longeant des axes routiers : Yvorne, Gilly-Bursins et Romanel-sur-Lausanne. Selon la fréquence et le nombre de captures, des mesures spécifiques ont été décidées par une décision de portée générale sur les zones touchées du canton. Elles visent à détruire les larves et empêcher la dispersion de l'insecte grâce à des mesures de lutte ciblées.

## **4. Acariens**

### **Acariose et érinose**

Il n'a pas été relevé de cas particulièrement problématiques en 2025.

### **Araignées rouge et jaune**

Depuis l'arrêt de l'utilisation régulière d'insecticide à large spectre, les populations d'araignées ne posent plus de problème grâce à la régulation naturelle effectuée par les typhlodromes, acariens prédateurs auxiliaires.

## **5. Jaunisses à phytoplasmes et viroses**

### **Flavescence Dorée (*Candidatus phytoplasma vitis*)**

En 2025, 480 ha sont concernés par des périmètres de lutte. Suite à la découverte de plants positifs à la flavescence dorée en dehors de périmètres de lutte obligatoire pendant la campagne de surveillance de l'été 2025, deux nouvelles zones font l'objet de décisions de portée générale en 2026, à Yvorne et à Saint-Triphon.

La lutte contre le vecteur *Scaphoideus titanus* dans les pépinières est identique à l'année passée.

### **Autres jaunisses à phytoplasmes (bois noir)**

La fréquence de la maladie est en légère diminution en raison de l'arrachage plus rigoureux dans le vignoble. Les différents périmètres de lutte obligatoire contre la flavescence dorée, maladie présentant des symptômes identiques, ont contribué à sensibiliser les producteurs.

### **Dégénérescence infectieuse et autres viroses**

La dégénérescence infectieuse reste l'affection virale la plus répandue dans le vignoble, ceci bien que la dévitalisation et le repos du sol soient largement pratiqués dans les zones infectées. La panachure et l'enroulement s'observent aussi dans certains secteurs localisés.

## **6. Adventices et herbicides**

La problématique de *Conyza sumatrensis* résistante au glyphosate commence à devenir majeure dans les vignobles de l'Est du canton. Cette problématique est maintenant en train de s'étendre aux autres vignobles



(résistance avérée à Onnens) et des soupçons de résistances sont également signalés dans le vignoble de La Côte. Cette résistance semble donc généralisée à l'ensemble du canton. Des analyses seront réalisées en 2026 afin d'identifier l'étendue des zones de résistance (entre Lausanne et Commugny).

## **7. Vertébrés**

### **Campagnols**

Les campagnols sont maintenant une problématique constante au sein du vignoble de La Côte, bien que secondaire en comparaison aux maladies fongiques. Le vignoble de Lavaux est maintenant en cours de colonisation, certaines parcelles présentent des jeunes plants dont les racines sont sectionnées.

### **Oiseaux**

Les vendanges ont été relativement précoces en 2025 et peu de dégâts d'oiseaux ont été signalés.

## **8. Accidents climatiques**

### **Echaudage, chaleur et sécheresse**

Les symptômes d'échaudage et de stress hydrique ont pu être observés dès début juillet, notamment dans les situations sensibles (jeunes vignes, remplacements, parcelles à faible réserve utile, forte concurrence de l'enherbement).

### **Grêle**

Le vignoble a été traversé par plusieurs épisodes de grêle, localement intenses comme le 30 juin dans les côtes de l'Orbe et début septembre dans le Nord Vaudois.

### **Gel**

Les forts épisodes de gel en 2024 ont impacté la taille en début d'année 2025 dans les secteurs touchés. Il n'y a pas eu d'épisode de gel au printemps 2025. Une mortalité accrue est observée dans les secteurs très touchés par le gel de printemps en 2024.

## **9. Accidents physiologiques**

### **Folletage, blocage et éclatement de baies**

Folletage, blocage : certaines parcelles fortement marquées par le stress hydrique ont présenté des symptômes de blocage et d'enfermement des grappes.

Eclatement des baies : certaines zones ont été concernées avec les pluies de septembre combinées à des symptômes d'oïdium, d'échaudage et/ou des cépages à peau fine donc sujets à microfissures.

### **Coulure**

Le phénomène de coulure a été limité en 2025.



## 10. Auxiliaires

### **Typhlodromes**

Les populations de typhlodromes sont durablement bien installées, les problématiques liés aux acariens dans le vignoble devient particulièrement anecdotique.

### **Autres auxiliaires**

Il n'est pas rare d'observer d'autres auxiliaires sur vigne. Les plus répandus sont les chrysopes, puis par ordre décroissant de fréquence : les coccinelles indigènes, les syrphides, les anthocorides, les trichogrammes, les punaises prédatrices et les thrips noirs.

Lausanne, le 22 janvier 2026

Florian Favre, Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau, David Rojard  
Proconseil Sàrl